



Ontario Confederation of University Faculty Associations  
Union des associations des professeurs des universités de l'Ontario

## **Rapport du comité de gouvernance universitaire de l'OCUFA concernant le sondage sur la COVID 19 et sur la gouvernance**

### **Introduction**

En réponse à la pandémie de COVID 19, les universités en Ontario ont dû prendre des mesures sans précédent et mettre en œuvre des changements aux activités opérationnelles et scolaires de leur établissement. Malheureusement, sur de nombreux campus, l'intervention de l'administration à la pandémie a adopté une approche non consultative et descendante, ignorant complètement les structures de gouvernance et les pratiques collégiales communes des établissements.

Au début d'août, le comité de gouvernance universitaire ad hoc de l'OCUFA a distribué un sondage auquel les associations des professeurs, des bibliothécaires et des archivistes de toutes les régions de l'Ontario ont été appelées à répondre. Le sondage avait pour but d'évaluer et de comprendre les approches du processus décisionnel et de la gouvernance partagée adoptées par les administrations des universités partout dans la province et d'estimer à quel point la gouvernance collégiale aurait pu être sapée dans la réponse des universités à la pandémie.

### **Results of the survey**

Les questions du sondage étaient axées sur le rôle des sénats (ou d'organes équivalents), des associations des professeurs et d'autres groupes du campus dans le processus décisionnel durant la pandémie, le degré auquel les décisions financières étaient prises de manière transparente et consultative, la perte d'emplois aux établissements durant la pandémie et l'approche globale des administrations dans leur réponse à la pandémie.

Au total, 27 des 30 associations des professeurs, des bibliothécaires et des archivistes des universités et des collèges affiliés de l'Ontario ont répondu au « Sondage auprès des membres sur la gouvernance universitaire pendant la COVID 19 ».

Quant à la question de consultation concernant les plans pour le trimestre d'automne, 69 % des répondants ont indiqué que leur sénat (ou un organe équivalent) n'avait pas été consulté pour déterminer les plans liés à la COVID 19 pour l'enseignement et pour la recherche cet automne. De même, la majorité des personnes interrogées (67 %) ont indiqué que leur sénat (ou organe équivalent) et les conseils des facultés n'avaient pas été invités à apporter une contribution collégiale aux décisions concernant la préparation et la prestation d'un enseignement à distance d'urgence.

En outre, plus de la moitié des répondants ont indiqué que le sénat (ou un organe équivalent) de leur université ne s'était pas réuni pendant l'été ni n'avait organisé de réunions extraordinaires pour planifier le trimestre d'automne.

Les répondants ont également été invités à indiquer si leur université avait mis sur pied un groupe de travail ou un comité pour diriger la réponse à la COVID 19 et, dans l'affirmative, à noter si des membres de leur association des professeurs, du sénat (ou d'un organe équivalent), de l'association étudiante ou des professeurs contractuels étaient représentés au sein du groupe de travail ou du comité de l'université. Soixante-treize pour cent des répondants ont indiqué que le groupe de travail ou le comité n'avait pas sollicité la participation des représentants des groupes susmentionnés. Seules deux associations ont indiqué que les professeurs contractuels étaient inclus dans leur groupe de travail. Six établissements comptaient des représentants d'associations des professeurs et seulement trois établissements avaient des représentants d'associations étudiantes ou des représentants du Sénat (ou d'un organe équivalent).

Lorsqu'on leur a demandé si les structures et les processus collégiaux étaient respectés dans la réponse de l'université à la pandémie, 65 % des personnes interrogées ont indiqué que la réponse de leur université impliquait une mise à l'écart des pratiques de gouvernance habituelles et une écrasante majorité, soit 88 %, a qualifié de descendante la réponse de leur établissement à la pandémie. Seules trois associations des professeurs ont décrit l'approche de leur établissement à la pandémie comme étant consultative et collégiale.

Le sondage a également demandé si les sénats (ou un organe équivalent) avaient été consultés au sujet des décisions budgétaires et financières en réponse à la pandémie et, une fois de plus, plus de 65 % des répondants ont indiqué qu'il n'y avait pas eu de consultations dans leur établissement, 11 % indiquant qu'ils n'étaient pas au courant de telles consultations.

Ces résultats sont particulièrement préoccupants si l'on considère que les répondants de neuf établissements ont indiqué qu'il y avait eu une réduction des effectifs (perte d'emplois dans l'enseignement ou non) au cours de la période de la pandémie dans leur établissement.

Les répondants ont également fait part de nombreuses autres préoccupations concernant la réponse de leur établissement à la pandémie, notamment des violations des dispositions des conventions collectives, l'abus des pouvoirs d'urgence, la mise en œuvre de décisions unilatérales sur des questions universitaires telles que l'augmentation du nombre d'étudiants par groupe, le manque de reconnaissance de la charge de travail accrue des professeurs et des bibliothécaires universitaires, et la présentation post-approbation des plans et décisions à la communauté du campus.

## **Analyse**

Les résultats du sondage confirment ce que pensait notre comité. La réponse à la COVID 19 dans la majorité des universités de l'Ontario a été insuffisamment consultative, descendante et dépourvue de processus appropriés. Si la réponse déficiente dans les

premiers jours de la pandémie peut s'expliquer par le fait que les universités ont dû pivoter rapidement et prendre de nombreuses décisions dans un court laps de temps afin de clore le trimestre d'hiver, la même justification ne peut être appliquée à la manière dont les administrations des universités se sont comportées depuis la période initiale.

Les établissements ont eu des mois pour planifier correctement le trimestre d'automne, consulter les différents groupes du campus et suivre les processus collégiaux. Cependant, beaucoup ont activement choisi d'utiliser les conditions de la pandémie comme excuse pour prendre des décisions unilatérales et non consultatives et exclure la voix des personnes pour lesquelles ces décisions auraient le plus de répercussions. Cette approche d'exclusion se fait en dépit de nombreux appels de l'OCUFA, ainsi que des groupes de professeurs et d'autres groupes du campus, exhortant les administrateurs des universités à respecter les structures de gouvernance communes dans leur réponse à la pandémie.

## À l'avenir

Les universités ayant opté pour des activités essentiellement en ligne et pour un enseignement à distance d'urgence cet automne et cet hiver, nous sommes encore loin d'un « retour à la normale ». Au fur et à mesure que les cours en ligne commencent et que les professeurs, les bibliothécaires universitaires et les étudiants retournent pour une nouvelle année scolaire dans ces circonstances uniques, nous aurons une image plus claire des défis et des lacunes des plans d'automne des universités.

Au cours des semaines et des mois à venir, dans le contexte d'une pandémie qui se poursuit et d'une éventuelle recrudescence des infections dues à la COVID-19, les universités prendront d'autres décisions et élaboreront d'autres plans en vue de l'enseignement, de la recherche et des activités des universités pour les prochains trimestres d'hiver et du printemps. Il est important que nos associations des professeurs travaillent en étroite collaboration avec d'autres groupes du campus afin de responsabiliser les administrations et de veiller à ce que ne se répètent pas les mêmes modèles d'exclusion et de mise à l'écart des voix des professeurs et des bibliothécaires et des pratiques de gouvernance partagée.

La pandémie de COVID 19 et la réponse des universités à celle-ci ont mis en évidence de nombreuses failles et des problèmes profondément enracinés dans le système d'enseignement supérieur, notamment la crise de gouvernance dans nos établissements. Cette situation souligne encore plus la nécessité d'éduquer et d'informer les membres de notre communauté du campus et de les engager à lutter pour préserver la gouvernance collégiale dans les universités de l'Ontario. Pour contribuer à cet effort, notre comité est en voie de créer une ressource pour les membres de l'OCUFA sur la meilleure façon d'aborder ces problèmes graves et d'œuvrer à un modèle de gouvernance participatif et efficace.